

Cour d'appel de la cour martiale
du Canada



Court Martial Appeal Court
of Canada

AVIS À LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE

À : Aux parties et à la communauté juridique
DE : L'honorable juge en chef B. Richard Bell
DATE : 7 avril 2020
OBJET : Mise à jour sur les activités de la Cour eu égard à la COVID-19

Depuis l'émission de l'Avis à la communauté juridique concernant les activités de la Cour d'appel de la Cour martiale du Canada eu égard à la COVID-19 le mardi 17 mars 2020, les mesures visant à ralentir la propagation du virus ont évolué de manière importante.

La Cour encourage fortement le recours au dépôt électronique par courriel. La période durant laquelle les justiciables sont encouragés à effectuer le dépôt de procédures judiciaires en format PDF et par courriel est prolongée jusqu'au 15 mai 2020. Les documents électroniques peuvent être envoyés à l'adresse suivante : cmac-information-cacm@cas-satj.gc.ca. Les procédures judiciaires pourront aussi être envoyées par télécopieur au (613) 952-7226.

Les justiciables qui ne sont pas en mesure de déposer les documents par voie électronique ou par télécopieur peuvent les déposer en format papier auprès du greffe, dans chacun des bureaux locaux, en les plaçant à l'endroit désigné à cette fin. Dorénavant, le personnel du greffe ne pourra accepter en mains propres le dépôt de documents en format papier. Toutefois, le personnel demeure disponible par courriel ou par téléphone afin d'aider les justiciables et le public. Pour savoir comment communiquer avec le greffe dans chacun des bureaux locaux, veuillez consulter : <https://www.cas-satj.gc.ca/fr/operations/locations.shtml>.

La Cour demeure disponible pour traiter les questions urgentes par écrit ou par téléconférence.

La Cour remercie les parties ainsi que leurs avocats de leur patience et de leur compréhension en cette période difficile.

« B. Richard Bell »

Juge en chef,
Cour d'appel de la cour martiale du Canada